

# Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 58

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248738>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bin tranquille que nos raivoite. Nos vian tiré chu lai gâche, nos monter in deriê ste grosse pière que voili, qn'ai nos ne voye pe, nos vian le surpoire.

Ai s'en vaint tot bâlement, avô mille préca-tions, tot chu lai maimce leigüe, pièpe un ne v'lai faire in pas pe avaint que l'atre. Tiam ai femme deriê ste pière, ai y euvennes tu loues aitchattes pô être prâ ai fri, ai peu se tirenne brusquement chu lai droite, ai doux pas de l'ours.

Auairme ! dgemais an n'on vu, dgemais an ne voiron pu dés hannes che capous ! Les brais s'abaichant, les aitchattes y tschoyan feu des mains ; l'ours s'a tschindgiê en in véye tron-tché de hô, hâ de troés piès recevi de mosse et corbai en avaint, pô faire le rond dô!!

Tos les traquous venienne di tô de st'ours de hô. Ai y eâ é que se botenne à rire, les âtres s'engrenienne, insultenne l'imbô que ne saivai l'avou se forrai, et se coitchi.

Di temps que les grosses réjon tschoyincome lai gralle, le Régisseur, to de pai lu de côté sai balaince, bin émayé de ne pe les voi reveni d'avô l'ours, paiché po allai en louete rencon-tre. Dâ bin loim, ai voyé tot ces traquous se des-pitai, et criai com des predgus. Ai l'étin prâ de se tchoit dechu d'avô loués fortches et loué aitchattes. Ai l'eu bin di mâ d'empaitchiê enne grosse baitaye.

Les dgens de Péry ne voyenne pu st'ours de hô de louete conseil (le nom y demoré) ai feu oblidgiê de bayiê sai démission. Sai fannê, enne or-lieuouse, ne pové djemais se consolai d'avoi predju son titre de Maidaimme l'aidjointe. St'histoire à djé véye, main ç'a potchain lai pure voitrai. Tot pairiê inco mitenain, se vos affaire de comerce ou âtres, voiaiplant enne fois ai Pé-ry, i vo recommande tot particulièrement d'ai-voi bin tiousain de ne pe révoiyê l'ours que doué. —

*In véye foërdgeron.*

## Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 56 du *Pays du Dimanche* :

### 216. LOGOGRIPHE.

Marbre, arbre.

### 217. CHARADE.

Vin-aigre (Vinaigre).

### 218. MOTS EN CROIX.

C  
L  
E  
F E R R A N D  
M  
O  
N  
T

### 219. MÉTAGRAMME.

Port, dort, tort, mort, sort.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. La noire et la blonde à Bonfol ; Soupir à Dam-vant ; Le marquis de Morchwyl ; Un pinson heu-

reux, place des Bannelats à Porrentruy ; Colibri et oiseau-mouche à Boncourt ; Let 6 joyeux chan-teurs de Boncourt ; Fleur de neige à Boncourt ; Sché tritschous de *gass* ai Boncoué, l'Octave, le Djudjat, 3 Djosets ai peu le Bastien ; Myosotis à Lutecne ; Eugénie Riat à Damvant ; Bande joy-euse à Damvant ; Un vieux soldat en retraite à Bon-court ; Un aspirant du 1<sup>er</sup> transport à Bon-court ; Romeo et Juliette à Bon-cours.

### 224. CHARADE.

Mon *un* toujours fort laid de dégeût te soulève.  
Mon *deux* lugubrement dans l'espace s'élève.  
Sur mon *tout* s'échouant bien vite, on se re-  
[lève.]

### 225. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations sui-vent :

X X X X X X X X 1. — Prénom féminin.  
X X X X X X X X 2. — Sève du pin.  
X X X X X X X X 3. — Précepteur de Né-  
[ron.]

### 226. ÉNIGME.

Un pied, de ma longueur  
Est la juste mesure,  
Il est aussi de ma largeur ;  
Cependant du carré  
Je n'ai point la figure.

### 227. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les dé-finitions :

X X X X X X X X 1. — Pierre précieuse.  
X X X X X X X X 2. — Gant.  
X X X X X X X X 3. — Au firmament.  
X X X X X X X X 4. — Rigide.  
X X X X X X X X 5. — Aux anges.  
X X X X X X X X 6. — Et une font-deux.  
X X X X X X X X 7. — Préposition.  
X X X X X X X X 8. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 février 1899.

## Çà et là

Exercice d'actualité.

Il paraît que, dans nombre de casernes pa-riennes on enseigne en ce moment aux soldats, surtout aux cavaliers, un exercice qui répond d'une façon toute particulière aux nécessités du moment.

On leur apprend à *contenir et à faire reculer des foules*, sans faire trop de mal à ceux que l'on refoule ou que l'on contient.

Une troupe de soldats sans armes, en désor-dre, gesticulant et poussant des cris, se masse dans une cour, pour imiter les faits et gestes du peuple souverain en temps d'émeute, et d'au-tres soldats, généralement à cheval, ont pour consigne de bousculer leurs camarades en les détériorant le moins possible.

Les chevaux de la garde républicaine, paraît-il, sont tout particulièrement dressés à faire peur sans faire mal.

Ces sortes d'exercices sont prudents, et en même temps très humains.

\* \* \*

Pour fuir les grandeurs.

On sait que, dans la grande république des Etats-Unis, les présidents ont des mœurs vrai-ment démocratiques.

Bien que la vie soit quatre ou cinq fois plus chère qu'en France, le président de la Confé-dération se contente d'un traitement de 250.000 francs.

Lorsqu'il voyage, il le fait comme un simple particulier, sans que tout s'ébranle pour venir le recevoir et que les localités s'imposent des frais extraordinaires à cette occasion.

Voici justement, relativement aux déplacements de M. Mac Kinley, une anecdote que ra-content divers journaux.

Il y a quelques temps, le président fit un voyage à Chicago. Pendant son séjour dans-cette ville, la population, anxieuse et empressée, fit fête à un personnage aux cheveux rares et au profit romain, qui, installé dans une voiture dé-couverte avec le chef de la police et un attaché de la suite présidentielle, répondait gravement aux saluts en soulevant son luisant haut-de-for-me.

Or, cette idole de la multitude n'était paraît-il qu'un vulgaire policemen, William Kurphy chargé de parader au lieu et place du premier magistrat qui prévoyait la curiosité des badauds et voulait s'en affranchir.

Malgré l'exemple de la République-sœur, il y a des chances pour que le procédé, d'ici long-temps, ne soit pas adopté en France.

## Publications officielles.

### Convocations d'assemblées.

*Bure.* — Le 19 à midi pour nommer le maire et passer le budget.

*Buis-Boncourt-Montignez.* — Assemblée pa-roissiale le 19 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

*Delémont.* — Assemblée bourgeoise le 12 à 10 h. 1/2 au théâtre pour arrêter le budget, nom-mer le vice-président du conseil.

*Fahy.* — le 12 à 12 1/2 pour arrêter le bud-get.

*Courgenay.* Le 19 à 1 h. pour s'occuper d'une transaction.

*Montfaucon.* — (1 section) le mercredi 15 à 9 1/2 pour s'occuper d'un emprunt.

*Roche d'Or.* — Le 12 à 2 h. pour arrêter le budget.

*Rebeuvelier.* — Le 12 à 2 h. pour voter le bud-get, et établir le rôle des corvées, statuer sur une demande de bois etc...

*St-Brais.* — Assemblée paroissiale le mercre-di 15 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, arrê-ter le budget, remettre des terrains à bail.

*Assemblée communale.* (1<sup>re</sup> section) le jeu-di 16 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget, nommer un conseiller, décider des travaux d'amélioration des pâturages.

*Assemblée communale.* (II<sup>e</sup> section) le jeudi, 16 à 1 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget.

## Cote de l'argent

du 8 Février 1899

Argent fin en grenailles. fr. 104. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. 50 le kilo.